

**CENTRE DE GESTION
de la
Fonction Publique Territoriale
de la COTE D'OR**

16 Rue Nodot
CS 70566
21005 DIJON CEDEX

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DU 19 FEVRIER 2025**

NOMBRE
D'administrateurs en exercice : 27
De présents : 12
De votants : 18
De représentés : 6

Date de convocation : 11 février 2025
Date d'affichage : 27 FEV. 2025

N° 25.02

A Dijon, l'an deux mille vingt-cinq, le 19 février à 11 heures, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Côte d'Or régulièrement convoqué s'est réuni sous la présidence de Madame Patricia GOURMAND.

ETAIENT PRESENTS

Mesdames Isabelle PASTEUR, Céline TONOT et Catherine LOUIS, Messieurs Michel LENOIR, Laurent SCHEMBRI, Patrick CHAPUIS, Michel ROIGNOT, Hubert SAUVAIN, Hugues ANTOINE, Jean MAREY et Antoine HOAREAU.

OBJET :
Compte de gestion 2024

Pouvoir de M. FALCONNET à Mme PASTEUR

Pouvoir de M. ESPINOSA à M. LENOIR

Pouvoir de M. RUET à M. CHAPUIS

Pouvoir de Mme VENTARD à M. SAUVAIN

Pouvoir de M. LUCAND à Mme TONOT

Pouvoir de Mme MUTIN à M. MAREY

Monsieur Jean-Christophe BOUIN, agent comptable, présent.

Monsieur Michel LENOIR a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

DELIBERE

La Présidente informe le Conseil d'Administration de la parfaite concordance des écritures du Compte Administratif 2024 et du Compte de Gestion 2024. Monsieur BOIN, agent comptable, précise que les résultats sont en effet cohérents.

Après avoir constaté cette parfaite concordance des écritures entre les deux documents, les membres du Conseil d'Administration adoptent, à l'unanimité, le Compte de Gestion de l'année 2024.

Fait en séance les jour/mois/an susdits.

Pour extrait conforme,

La Présidente

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de Dijon le :
La Présidente

PRÉFECTURE DE LA RÉGION
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le : 27 FEV. 2025

